

Plainte introduite auprès du CSA par Initiative Citoyenne en date du 10 novembre 2011

La publicité de la Fédération Wallonie-Bruxelles au sujet des vaccins "tout au long de la vie" diffusée sur différentes radios et télévisions (RTBF, RTL, La Première, Vivacité, Bel RTL etc) et disponible sur le site de la Direction Générale de la Santé depuis le 17 octobre 2011, voir ici: <http://www.sante.cfwb.be/index.php?id=3588#c5485>

Les motifs détaillés de notre plainte sont les mêmes que ceux de la plainte introduite auprès du Jury d'Ethique Publicitaire (JEP) le 1er novembre dernier, plainte qui peut être consultée ici: <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/Plainte-au-JEP.pdf>

Plainte auquel le Jury d'Ethique Publicitaire a donné une suite partiellement favorable, au sujet notamment du caractère TROMPEUR de ladite publicité, particulièrement grave dès lors qu'il s'agit de santé humaine.

Ladite décision du 9 novembre du Jury d'Ethique Publicitaire peut être consultée ici: <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/DECISION-JEP--9-nov.-2011.pdf>

La raison de la présente plainte découle aussi des propres propos de Mme Laanan, tenus au Parlement de la Communauté Française le 9 novembre dernier, en réponse à la députée Sybille de Coster-Bauchau quant à ladite plainte introduite au J.E.P à savoir: « Quant aux plaintes déposées auprès du jury d'éthique publicitaire, je vous rappelle que ce jury est une association de droit privé qui n'est pas habilitée à trancher un différend entre la Fédération et les détracteurs de vaccins. »

Nous rappelons que nous ne sommes pas des « détracteurs de vaccins », mais simplement des partisans d'une juste information, suffisamment objective et qui n'est présentement toujours pas fournie. Par conséquent, nous espérons que le CSA pourra analyser cet important dossier et agir de façon contraignante, dans le respect de la législation et ce, d'autant plus que nous continuons de recevoir de nombreuses réactions de soutien et de félicitations quant à l'issue de la plainte soumise au J.E.P.

L'une d'elle est d'ailleurs assez révélatrice du manque de sérieux de cette publicité soi-disant officielle :

« Très belle victoire. Je pensais même que la publicité provenait de l'industrie pharmaceutique, tant elle était peu nuancée! »

Nous terminons en souhaitant sincèrement que le CSA puisse analyser notre plainte en toute objectivité malgré le fait que la Ministre Laanan soit leur Ministre de Tutelle et que ce type de mélange des genres en terme de compétences (Santé & Audiovisuel) nous semble particulièrement malsain et inapproprié dans une démocratie digne de ce nom.

Merci de votre attention,  
Bien à vous,

Pour Initiative Citoyenne,  
Muriel Desclée, Marie-Rose Cavalier, Sophie Meulemans